

# Rapport financier 2012

Exercice terminé le 31 décembre

Nom : Hampstead

Code géographique : 66062

Type d'organisme municipal : Municipalité locale

*Affaires municipales,  
Régions et Occupation  
du territoire*

Québec 

Rapport du trésorier ou du secrétaire-trésorier sur le rapport financier

S3

## **Section I - États financiers**

Table des matières	S4
États financiers audités	S5 - S25
Renseignements non audités	S26 - S28

## **Section II - Autres renseignements financiers**

Table des matières	S30
Taux global de taxation réel audité	S31 - S34
Autres renseignements non audités	S35 - S57

**RAPPORT DU TRÉSORIER OU DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER  
SUR LE RAPPORT FINANCIER**

---

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Armin Klaus, atteste la véracité du rapport financier

de Hampstead pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012.  
(Nom de l'organisme)

Date 2013-04-29 Signature \_\_\_\_\_

Dernière modification : 2013-05-05 17:21:52

## TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
<b>Section I</b>	
<b>États financiers audités</b>	
Rapport de l'auditeur indépendant	6
Rapport du vérificateur général	6.1
Renseignements complémentaires	
Informations sectorielles (1)	
Résultats détaillés par organismes	7
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	8
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	9
Variation des actifs financiers nets (de la dette nette) par organismes	10
Situation financière par organismes	11
Flux de trésorerie par organismes	12
Charges par objets par organismes	13
Résultats détaillés	14
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	15
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales	16
Charges par objets	17
État des résultats	18
État de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	19
État de la situation financière	20
État des flux de trésorerie	21
Notes complémentaires aux états financiers	22
Autres renseignements complémentaires	
Excédent (déficit) accumulé	23
Avantages sociaux futurs	24
Endettement total net à long terme	25
<b>Renseignements non audités</b>	
Analyse des revenus	27
Analyse des charges	28
<b>Section II</b>	
Autres renseignements financiers - Table des matières	30

(1) Lorsque le rapport financier est non consolidé, les pages concernant les informations sectorielles ne s'appliquent pas.

## **Section I - États financiers**

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Aux membres du conseil,

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Ville de Hampstead qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2012, l'état des résultats, l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

**Responsabilité de la direction pour les états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

**Responsabilité de l'auditeur**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**Opinion**

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Hampstead au 31 décembre 2012, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

**Observations**

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que la Ville de Hampstead inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et présentées aux pages 15, 16, 23 et 25, portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales ainsi que sur l'endettement total net à long terme.

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

---

1

Goudreau Poirier inc.  
Vaudreuil-Dorion

1 CPA auditrice, CA, permis de comptabilité publique no. A107797

DATE 2013-04-29

Dernière modification : 2013-05-05 17:21:52

**RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL**

---

DATE \_\_\_\_\_

Dernière modification : 2013-05-05 17:21:52



**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
RÉSULTATS DÉTAILLÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

		Budget 2012		Réalizations 2012		Total	Réalizations 2011
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement		
<b>Revenus</b>							
<b>Fonctionnement</b>							
Taxes	1	19 698 308	19 815 007			19 815 007	19 323 495
Compensations tenant lieu de taxes	2	80 000	118 199			118 199	114 861
Quotes-parts	3						
Transferts	4	550 000	608 229			608 229	491 253
Services rendus	5	582 180	635 872			635 872	600 548
Imposition de droits	6	1 036 075	1 245 467			1 245 467	886 799
Amendes et pénalités	7	250 000	250 025			250 025	233 411
Intérêts	8	140 200	244 031			244 031	185 423
Autres revenus	9	26 000	5 586 434			5 586 434	248 677
	10	22 362 763	28 503 264			28 503 264	22 084 467
<b>Investissement</b>							
Taxes	11						
Quotes-parts	12						
Transferts	13		451 664			451 664	101 930
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	14						
Autres	15						
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales	16						
	17		451 664			451 664	101 930
	18	22 362 763	28 954 928			28 954 928	22 186 397
<b>Charges</b>							
Administration générale	19	13 108 620	4 743 811	64 191		4 808 002	4 457 268
Sécurité publique	20	862 110	4 680 509	30 408		4 710 917	4 655 329
Transport	21	3 207 978	4 645 761	580 609		5 226 370	5 539 297
Hygiène du milieu	22	1 246 130	2 404 267	555 289		2 959 556	3 264 098
Santé et bien-être	23		107 320			107 320	124 728
Aménagement, urbanisme et développement	24	208 045	339 417	4 994		344 411	391 745
Loisirs et culture	25	2 293 280	2 566 438	91 803		2 658 241	2 626 896
Réseau d'électricité	26						
Frais de financement	27	618 700	679 405			679 405	672 497
Amortissement des immobilisations	28	1 289 000	1 327 294	( 1 327 294 )			
	29	22 833 863	21 494 222			21 494 222	21 731 858
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	30	(471 100)	7 460 706			7 460 706	454 539

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

		2012		2011
		Budget	Réalizations	Réalizations
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	(471 100)	7 460 706	454 539
Moins: revenus d'investissement	2 (	)	( 451 664 ) (	101 930 )
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	3	(471 100)	7 009 042	352 609
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
<b>Immobilisations</b>				
Amortissement	4	1 289 000	1 327 294	1 216 516
Produit de cession	5		5 506 133	
(Gain) perte sur cession	6		(5 392 471)	
Réduction de valeur / Reclassement	7			
	8	1 289 000	1 440 956	1 216 516
<b>Propriétés destinées à la revente</b>				
Coût des propriétés vendues	9			
Réduction de valeur / Reclassement	10			
	11			
<b>Prêts, placements à long terme à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales</b>				
Remboursement ou produit de cession	12			
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13			
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14		13 515	9 843
	15		13 515	9 843
<b>Financement</b>				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16			299 000
Remboursement de la dette à long terme	17 (	811 900 ) (	741 407 ) (	1 202 600 )
	18	(811 900)	(741 407)	(903 600)
<b>Affectations</b>				
Activités d'investissement	19 (	6 000 ) (	4 397 282 ) (	454 380 )
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20			150 000
Excédent de fonctionnement affecté	21			290 000
Réserves financières et fonds réservés	22		(33 587)	2 361
Montant à pourvoir dans le futur	23		(319 166)	(61 420)
Financement des investissements en cours	24			
	25	(6 000)	(4 750 035)	(73 439)
	26	471 100	(4 036 971)	249 320
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	27		2 972 071	601 929

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

		2012		2011
		Budget	Réalizations	Réalizations
<b>Revenus d'investissement</b>	1		451 664	101 930
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
<b>Immobilisations</b>				
Acquisition				
Administration générale	2	( 170 000 )	( 125 600 )	( 39 063 )
Sécurité publique	3	( )	( 25 767 )	( 29 299 )
Transport	4	( 4 415 000 )	( 4 098 486 )	( 760 171 )
Hygiène du milieu	5	( 679 000 )	( 984 223 )	( 233 441 )
Santé et bien-être	6	( )	( )	( )
Aménagement, urbanisme et développement	7	( )	( )	( )
Loisirs et culture	8	( 115 000 )	( 13 950 )	( 120 841 )
Réseau d'électricité	9	( )	( )	( )
	10	( 5 379 000 )	( 5 248 026 )	( 1 182 815 )
<b>Propriétés destinées à la revente</b>				
Acquisition	11	( )	( )	( )
<b>Prêts, placements à long terme à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales</b>				
Émission ou acquisition	12	( )	( 18 949 )	( 18 949 )
<b>Financement</b>				
Financement à long terme des activités d'investissement	13			1 084 792
<b>Affectations</b>				
Activités de fonctionnement	14	6 000	4 397 282	454 380
Excédent accumulé				
Excédent de fonctionnement non affecté	15			350 000
Excédent de fonctionnement affecté	16			
Réserves financières et fonds réservés	17		105 600	167 303
	18	6 000	4 502 882	971 683
	19	( 5 373 000 )	( 764 093 )	854 711
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	20	( 5 373 000 )	( 312 429 )	956 641

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
CHARGES PAR OBJETS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

		2012		2011
		Budget	Réalizations	Réalizations
<b>Rémunération</b>	1	5 300 286	5 012 397	4 870 728
<b>Charges sociales</b>	2	1 717 872	978 747	1 370 815
<b>Biens et services</b>	3	4 183 695	3 778 126	4 185 070
<b>Frais de financement</b>				
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge				
De l'organisme municipal	4	618 700	455 505	511 997
D'autres organismes municipaux	5			
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	6			
D'autres tiers	7			
Autres frais de financement	8		223 900	160 500
<b>Contributions à des organismes</b>				
Organismes municipaux				
Quotes-parts	9	9 724 310	9 718 253	9 416 232
Autres	10			
Autres organismes	11			
<b>Amortissement des immobilisations</b>	12	1 289 000	1 327 294	1 216 516
<b>Autres</b>				
-	13			
-	14			
-	15			
	16	22 833 863	21 494 222	21 731 858

**ÉTAT DES RÉSULTATS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

		Budget 2012	Réalizations	
			2012	2011
<b>Revenus</b>				
Taxes	1	19 698 308	19 815 007	19 323 495
Compensations tenant lieu de taxes	2	80 000	118 199	114 861
Quotes-parts	3			
Transferts	4	550 000	1 059 893	593 183
Services rendus	5	582 180	635 872	600 548
Imposition de droits	6	1 036 075	1 245 467	886 799
Amendes et pénalités	7	250 000	250 025	233 411
Intérêts	8	140 200	244 031	185 423
Autres revenus	9	26 000	5 586 434	248 677
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales	10			
	11	22 362 763	28 954 928	22 186 397
<b>Charges</b>				
Administration générale	12	13 192 820	4 808 002	4 457 268
Sécurité publique	13	889 910	4 710 917	4 655 329
Transport	14	3 758 078	5 226 370	5 539 297
Hygiène du milieu	15	1 765 930	2 959 556	3 264 098
Santé et bien-être	16		107 320	124 728
Aménagement, urbanisme et développement	17	215 345	344 411	391 745
Loisirs et culture	18	2 393 080	2 658 241	2 626 896
Réseau d'électricité	19			
Frais de financement	20	618 700	679 405	672 497
	21	22 833 863	21 494 222	21 731 858
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	22	(471 100)	7 460 706	454 539
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice	23		11 763 105	11 308 566
Redressement aux exercices antérieurs (note 18)	24		252 496	
Excédent (déficit) accumulé redressé au début de l'exercice	25		12 015 601	11 308 566
<b>Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice</b>	26		19 476 307	11 763 105

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S15.

**ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

		Budget 2012	Réalizations	
			2012	2011
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	(471 100)	7 460 706	454 539
Variation des immobilisations				
Acquisition	2 (	5 379 000 ) (	5 248 026 ) (	1 182 815 )
Produit de cession	3		5 506 133	
Amortissement	4	1 289 000	1 327 294	1 216 516
(Gain) perte sur cession	5		(5 392 471)	
Réduction de valeur / Reclassement	6			
	7	(4 090 000)	(3 807 070)	33 701
Variation des propriétés destinées à la revente	8			
Variation des stocks de fournitures	9		(185 597)	16 760
Variation des autres actifs non financiers	10		(7 108)	4 285
	11		(192 705)	21 045
<b>Variation des actifs financiers nets ou de la dette nette</b>	12	(4 561 100)	3 460 931	509 285
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice	13		(11 165 885)	(11 675 170)
Redressement aux exercices antérieurs (note 18)	14		252 496	
Actifs financiers nets redressés (dette nette redressée) au début de l'exercice	15		(10 913 389)	(11 675 170)
<b>Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice</b>	16		(7 452 458)	(11 165 885)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE  
AU 31 DÉCEMBRE 2012**

		<b>2012</b>	<b>2011</b>
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>			
Encaisse	1	6 205 086	3 856 120
Placements temporaires	2		
Débiteurs (note 5)	3	2 363 373	1 985 341
Prêts (note 6)	4		
Placements à long terme (note 7)	5	32 869	27 435
Participations dans des entreprises municipales	6		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	7		
Autres actifs financiers (note 9)	8		
	9	<b>8 601 328</b>	<b>5 868 896</b>
<b>PASSIFS</b>			
Découvert bancaire	10		
Emprunts temporaires	11		
Créditeurs et charges à payer (note 10)	12	3 205 773	2 964 825
Revenus reportés (note 11)	13	61 385	44 033
Dette à long terme (note 12)	14	12 691 428	13 518 923
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	15	95 200	507 000
	16	<b>16 053 786</b>	<b>17 034 781</b>
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)</b>	17	<b>(7 452 458)</b>	<b>(11 165 885)</b>
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>			
Immobilisations (note 13)	18	26 540 540	22 733 470
Propriétés destinées à la revente (note 14)	19		
Stocks de fournitures	20	381 117	195 520
Autres actifs non financiers (note 15)	21	7 108	
	22	<b>26 928 765</b>	<b>22 928 990</b>
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>	23	<b>19 476 307</b>	<b>11 763 105</b>
Obligations contractuelles (note 16)			
Éventualités (note 17)			

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

		2012	2011
<b>Activités de fonctionnement</b>			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	7 460 706	454 539
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement	2	1 327 294	1 216 516
Autres			
- Gain/perte sur disposition	3	(5 392 471)	
- Prov. moins-value/redressement	4	266 011	9 843
	5	3 661 540	1 680 898
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	6	(378 032)	1 386 420
Autres actifs financiers	7		
Créditeurs et charges à payer	8	240 948	(2 264 934)
Revenus reportés	9	17 352	(6 960)
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	(411 800)	76 700
Propriétés destinées à la revente	11		
Stocks de fournitures	12	(185 597)	16 760
Autres actifs non financiers	13	(7 108)	4 285
	14	2 937 303	893 169
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>			
Acquisition	15	( 5 248 026 )	( 1 182 815 )
Produit de cession	16	5 506 133	
	17	258 107	(1 182 815)
<b>Activités de placement</b>			
Prêts, placements à long terme à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales			
Émission ou acquisition	18	( 18 949 )	( 18 949 )
Remboursement ou cession	19		
Variation nette des placements temporaires	20		
Variation nette des autres placements à long terme	21		
	22	(18 949)	(18 949)
<b>Activités de financement</b>			
Émission de dettes à long terme	23		2 201 000
Remboursement de la dette à long terme	24	( 812 400 )	( 1 202 600 )
Variation nette des emprunts temporaires	25		
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	26	(15 095)	(46 516)
Autres			
-	27		
-	28		
	29	(827 495)	951 884
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	30	2 348 966	643 289
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice</b>	31	3 856 120	3 212 831
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice<sup>1</sup></b>	32	6 205 086	3 856 120

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de l'encaisse, du découvert bancaire et des placements temporaires dont l'échéance initiale est de moins de trois mois.



**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

**1. Statut de l'organisme municipal**

Décret 971-2005, 19 octobre 2005.

Concernant la reconstitution de la Ville de Hampstead

Le 1er janvier 2002, a été constituée de la Ville de Montréal par l'entrée en vigueur de l'article 1 et de l'annexe 1 de la Loi portant réforme de l'organisation territoriale municipale des régions métropolitaines;

Le territoire de cette ville comprend notamment celui de l'ancienne Ville de Hampstead; conformément à la Loi concernant la consultation des citoyens sur la réorganisation territoriale de certaines municipalités, un scrutin référendaire a été tenu le 20 juin 2004 dans le secteur de la ville correspondant au territoire de l'ancienne Ville de Hampstead sur l'éventualité de reconstituer cette ancienne municipalité;

Que la réponse donnée par les personnes habiles à voter à la question référendaire a été réputée affirmative au sens de l'article 43 de cette loi;

Que par le décret numéro 596-2004 du 21 juin 2004, le gouvernement a, conformément à l'article 51 de cette loi, constitué un comité de transition pour participer, avec les administrateurs et les employés de la ville, et, le cas échéant, avec les personnes élues par anticipation dans la municipalité reconstituée, à l'établissement des conditions les plus aptes à faciliter la transition entre les administrations municipales successives;

En vertu de l'article 123 de la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations, de décréter la reconstitution de la Ville de Hampstead, sur la recommandation de la ministre des Affaires municipales et des Régions, à compter du 1er janvier 2006, aux conditions suivantes:

-La Ville de Hampstead est une municipalité locale régie par la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C.-19).

-Le territoire de la municipalité est celui dont la description, a été faite par le ministre des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs le 2 février 2005.

-La première séance du conseil de la municipalité s'est tenue au centre communautaire Irving L. Adessky, situé au 30, rue Lyncroft.

-La municipalité est réputée avoir obtenu une reconnaissance en vertu du deuxième alinéa de l'article 29.1 de la Charte de la langue française.

-Dès sa constitution, la municipalité succède, à l'égard de son territoire, aux droits et obligations de la Ville de Montréal reliés à une compétence autre que d'agglomération; tous les actes accomplis par la ville à leur égard sont réputés être des actes de la municipalité. Elle devient, sans reprise d'instance, partie à toute instance à laquelle était partie, avant la constitution de la Ville, l'ancienne Ville de Hampstead.

Les règlements, résolutions ou autres actes de la ville, en tant qu'ils sont, immédiatement avant la reconstitution de la ville, applicables sur tout ou partie du territoire décrit en annexe et qu'ils sont reliés à une compétence visée au premier alinéa, sont réputés être des règlements, résolutions et actes de la municipalité.

Les deux premiers alinéas s'appliquent sous réserve de toute disposition de la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations ou du décret concernant l'agglomération de Montréal pris en vertu de l'article 135 de cette loi.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

## 2. Principales méthodes comptables

Les états financiers sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S15 et S16, la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S23-1 et S23-2 et l'endettement total net à long terme présenté à la page S25.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

### A) Périmètre comptable et partenariat

La ville ne contrôle aucun organisme et ne participe à aucun partenariat.

### B) Comptabilité d'exercice

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les éléments de revenus, de charges, d'actifs et de passifs sont constatés au cours de l'exercice où ont lieu les faits et les transactions leur donnant lieu.

Les charges comprennent le coût des biens consommés et des services obtenus au cours de l'exercice et incluent l'amortissement annuel du coût des immobilisations.

### C) Actifs non financiers

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers.

#### Stocks

Les stocks se composent de fournitures qui seront consommées dans le cours normal des opérations au cours des prochains exercices financiers. Ces stocks sont comptabilisés au coût établi selon la méthode de l'épuisement successif. Les stocks désuets sont radiés des livres.

#### Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Le coût comprend les frais financiers capitalisés pendant la période de construction ou d'amélioration. Les immobilisations en cours de construction ou d'amélioration ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les immobilisations acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition, avec contrepartie aux revenus de l'exercice.

Les immobilisations sont amorties, à l'exception des terrains qui ne sont pas amortis, en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Infrastructures	10, 15, 20 et 40 ans
Bâtiments	10, 20, 30 et 40 ans
Véhicules	3, 10 et 20 ans
Ameublement et équipement de bureau	4, 5 et 10 ans
Machinerie, outillage et équipement	10 ans
Autres	10 ans

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

**D) Revenus de transfert**

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, dans la mesure où ils ont été autorisés, les critères d'admissibilité ont été satisfaits et une estimation raisonnable des montants est possible.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

**E) Avantages sociaux futurs**

**Régimes de retraite à cotisations déterminées**

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

**Avantages sociaux futurs à prestations déterminées**

En plus des prestations de retraite, ces avantages comprennent notamment :

- les congés de maladie accumulés par les employés.

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants. Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante : méthode de répartition des prestations constituées à partir des hypothèses les plus probables de la ville en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2012 selon la méthode suivante : valeur marchande.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. Il fait l'objet en contrepartie d'un montant à pourvoir dans le futur aux fins de taxation.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

**F) Montant à pourvoir dans le futur**

Le montant à pourvoir dans le futur correspond à des charges comptabilisées dans l'exercice ou antérieurement qui font l'objet de taxation différée. Il est créé aux fins suivantes à la suite d'un choix exercé par l'organisme municipal et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

- Mesures transitoires relatives au passage à la comptabilité d'exercice au 1er janvier 2000 :
- pour les intérêts sur la dette à long terme (nets des montants des débiteurs affectés au remboursement de cette dette) : sur la durée restante des dettes correspondantes.

**G) Autres éléments**

Placements à long terme

Les placements à long terme sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur de recouvrement nette.

Dette à long terme

Les frais d'émission liés à la dette à long terme sont reportés et amortis sur la durée de chaque emprunt concerné selon la méthode linéaire. Le solde non amorti est inclus aux frais reportés liés à la dette à long terme. La dette à long terme est présentée nette de ces frais reportés à l'état de la situation financière.

Autres actifs non financiers

Les frais payés d'avance représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice financier pour des services dont la ville bénéficiera au cours des prochains exercices financiers. Ces frais seront imputés aux charges au moment où la ville bénéficiera des services acquis.

**3. Modification de méthodes comptables**

S.O.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

		2012	2011
<b>4. Encaisse et placements affectés</b>			
Montants affectés compris dans les actifs financiers suivants :			
Encaisse	1		
Placements temporaires	2		
Placements à long terme	3		
<b>Note</b>			
<hr/>			
<b>5. Débiteurs</b>			
Taxes municipales	4	691 855	503 419
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	5		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	6	1 094 723	1 052 098
Gouvernement du Canada et ses entreprises	7	284 710	60 982
Organismes municipaux	8	10 443	3 823
Autres			
- Droits de mutation	9	186 446	297 265
- Intérêts courus et autres	10	95 196	67 754
	11	2 363 373	1 985 341
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	12	746 215	817 208
Organismes municipaux	13		
Autres tiers	14		
	15	746 215	817 208
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	16		
<b>Note</b>			
<hr/>			
<b>6. Prêts</b>			
Prêts à un office d'habitation	17		
Prêts à un fonds d'investissement	18		
Autres			
-	19		
-	20		
	21		
<b>Note</b>			
<hr/>			
<b>7. Placements à long terme</b>			
Placements à titre d'investissement	22	32 869	27 435
Autres placements	23		
	24	32 869	27 435
<b>Note</b>			

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

		2012	2011
<b>8. Avantages sociaux futurs</b>			
<b>Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>			
Actif (passif) des régimes à prestations déterminées capitalisés	25	(95 200)	(507 000)
Passif des régimes à prestations déterminées non capitalisés	26	( )	( )
	27	<u>(95 200)</u>	<u>(507 000)</u>
<b>Charge de l'exercice</b>			
Régimes à prestations déterminées capitalisés	28	739 500	514 300
Régimes à prestations déterminées non capitalisés	29		
Régimes à cotisations déterminées	30		
Autres régimes (REER et autres)	31		
Régimes de retraite des élus municipaux	32	26 101	25 443
	33	<u>765 601</u>	<u>539 743</u>

Se référer à la section "Autres renseignements complémentaires" pour plus de détails.

<b>9. Autres actifs financiers</b>			
Propriétés destinées à la revente (note 14)	34		
Autres	35		
	36		

**Note**

<b>10. Crédoeurs et charges à payer</b>			
Fournisseurs	37	815 406	378 992
Salaires et avantages sociaux	38	1 111 053	1 428 710
Dépôts et retenues de garantie	39	755 272	582 041
Provision pour contestations d'évaluation	40		
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	41		
Autres			
- Gouvernement du Québec	42		36 376
- Organismes municipaux	43	106 161	53 772
- Intérêts courus sur dette	44	65 139	77 558
- Autres courus et passifs	45	17 729	12 700
- Action légale/ réclm. assur.	46	335 013	394 676
	47	<u>3 205 773</u>	<u>2 964 825</u>

**Note**

<b>11. Revenus reportés</b>			
Taxes perçues d'avance	48		
Transferts	49	24 730	5 425
Autres			
- Excédent actuariel CARRA	50	27 483	36 383
- Autres revenus 2013	51	9 172	2 225
	52	<u>61 385</u>	<u>44 033</u>

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

	<b>2012</b>					<b>2011</b>	
<b>12. Dette à long terme</b>	<u>Taux d'intérêt</u>		<u>Échéance</u>				
	<u>de</u>	<u>à</u>	<u>de</u>	<u>à</u>			
Obligations et billets en monnaie canadienne	1,50	4,99	2016	2031	53	12 759 400	13 571 800
Obligations et billets en monnaies étrangères					54		
Gains (pertes) de change reportés					55		
					56		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					57		
Organismes municipaux					58		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					59		
Autres					60		
					61	12 759 400	13 571 800
Frais reportés liés à la dette à long terme					62	( 67 972 )	( 52 877 )
					63	12 691 428	13 518 923

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	<u>Obligations et billets</u>		<u>Autres dettes à long terme</u>					<u>Total 2012</u>
	<u>Avec fonds d'amortissement</u>	<u>Sans fonds d'amortissement</u>	<u>Location-acquisition</u>	<u>Autres</u>				
2013	64	72	793 800	80	89	97	793 800	
2014	65	73	824 100	81	90	98	824 100	
2015	66	74	857 200	82	91	99	857 200	
2016	67	75	891 300	83	92	100	891 300	
2017	68	76	891 300	84	93	101	891 300	
2018 et +	69	77	8 501 700	85	94	102	8 501 700	
	70	78	12 759 400	86	95	103	12 759 400	
Intérêts et frais accessoires				87		104		
	71	79	12 759 400	88	96	105	12 759 400	

**Note**



**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

<b>13. Immobilisations</b>		<u>Solde au début</u>	<u>Addition</u>	<u>Cession / Ajustement</u>	<u>Solde à la fin</u>
<b>COÛT</b>					
Infrastructures					
Eau potable	106	134	161	188	
Eaux usées	107	135	162	189	
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	108	11 930 826	136 4 053 773	163 190	15 984 599
Autres	109	22 409 425	137 120 843	164 191	22 530 268
Réseau d'électricité	110			165 192	
Bâtiments	111	2 282 048	139 59 633	166 259 362	193 2 082 319
Améliorations locatives	112			167 194	
Véhicules	113	3 355 240	141 168	195	3 355 240
Ameublement et équipement de bureau	114	1 435 889	142 108 867	169 196	1 544 756
Machinerie, outillage et équipement divers	115	2 038 790	143 18 349	170 197	2 057 139
Terrains	116	1 132 102	144 171	198 63 356	1 068 746
Autres	117	190 642	145 16 868	172 199	207 510
	118	<u>44 774 962</u>	146 <u>4 378 333</u>	173 <u>322 718</u>	200 <u>48 830 577</u>
Immobilisations en cours	119	<u>195 585</u>	147 <u>869 693</u>	174 201	<u>1 065 278</u>
	120	<u>44 970 547</u>	148 <u>5 248 026</u>	175 <u>322 718</u>	202 <u>49 895 855</u>
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>					
Infrastructures					
Eau potable	121	149	176	203	
Eaux usées	122	150	177	204	
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	123	5 772 553	151 323 901	178 205	6 096 454
Autres	124	10 836 164	152 589 999	179 206	11 426 163
Réseau d'électricité	125			180 207	
Bâtiments	126	1 109 497	154 61 535	181 208	961 976
Améliorations locatives	127			182 209	
Véhicules	128	1 929 348	156 140 786	183 210	2 070 134
Ameublement et équipement de bureau	129	1 315 505	157 53 506	184 211	1 369 011
Machinerie, outillage et équipement divers	130	1 212 925	158 139 193	185 212	1 352 118
Autres	131	61 085	159 18 374	186 213	79 459
	132	<u>22 237 077</u>	160 <u>1 327 294</u>	187 <u>209 056</u>	214 <u>23 355 315</u>
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	133	<u>22 733 470</u>		215	<u>26 540 540</u>
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations					
Coût	216	219	221	223	
Amortissement cumulé	217	( )	220 ( )	222 ( )	224 ( )
Valeur comptable nette	218			225	

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

	2012	2011
<b>14. Propriétés destinées à la revente</b>		
Immeubles de la réserve foncière	226	
Immeubles industriels municipaux	227	
Autres	228	
	229	
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 9)	230	
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste "Propriétés destinées à la revente"	231	

**Note**

<b>15. Autres actifs non financiers</b>		
Frais payés d'avance	232	7 108
Frais reportés		
-	233	
-	234	
	235	7 108

**Note****16. Obligations contractuelles**

Collecte et transport des déchets / résidus verts

La ville s'est engagée en vertu d'un contrat d'une durée d'un an échéant en décembre 2011 incluant une clause pour quatre options de renouvellement d'une année. La ville s'est prévalu de cette clause et a renouvelé le contrat pour l'année 2013 pour la collecte, le transport des déchets et résidus verts. Le montant net à verser relativement à ce contrat au cours du prochain exercice s'élève à 146 487\$.

Collecte sélective des matières secondaires recyclables

La ville s'est engagée en vertu d'un contrat d'une durée de deux ans et trois mois échéant en mars 2012 pour la collecte sélective, le transport et la disposition régulière des matières secondaires recyclables avec deux options de renouvellement, pour un coût total annuel n'excédant pas 82 269\$ taxes incluses pour la période de douze mois débutant le 1er avril 2009. Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2012, la ville a versé une somme de 85 172\$ en vertu de ce contrat.

**17. Éventualités****a) Cautionnement et garantie**

S.O.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

---

**b) Auto-assurance**

S.O.

**c) Poursuites**

Diverses réclamations et poursuites judiciaires estimées à plus de 451 083\$ ont été entreprises contre la ville. Certaines de ces réclamations ont été transmises aux assureurs de la ville qui en ont pris fait et cause. Au moment de la mise au point définitive des états financiers, il est impossible de prévoir l'issue de ces dossiers juridiques. Une provision de 451 083\$ a été prise aux états financiers. Advenant un accueil favorable de certaines de ces réclamations à un montant supérieur au montant provisionné, la franchise et/ou réclamation serait imputée aux résultats de l'exercice alors en cours.

**d) Autres**

S.O.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

**18. Redressement aux exercices antérieurs**

Le redressement aux exercices antérieurs au montant de 252 496\$ résulte de la réévaluation des stocks et de l'annulation de provisions et dépôts divers ayant été comptabilisés dans le bilan d'ouverture au 1er janvier 2006 suite à la reconstitution de la Ville de Hampstead.

**19. Données budgétaires**

L'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec le budget adopté par l'administration municipale.

---

**20. Autres notes**

Soldes compensatoires à la banque

Suite à une entente signée avec l'institution financière dans le but de réduire les frais bancaires, un solde compensatoire de 125 000\$ doit être maintenu dans un compte distinct, sans intérêt. Dans le cas où le solde compensatoire de 125 000\$ ne serait pas maintenu, des frais seront perçus sur le solde manquant selon le taux de base moyen mensuel de la banque. Cette entente, d'une durée de trois ans vient à échéance le 31 décembre 2013.

Facilité de crédit

La ville a négocié une marge de crédit pour ses opérations courantes de 1 000 000 \$, portant intérêt au taux de base. Au 31 décembre 2012, cette marge de crédit n'était pas utilisée.

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ  
AU 31 DÉCEMBRE 2012**

	<b>2012</b>	<b>2011</b>
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1 4 424 807	1 589 840
Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés	2 844 565	526 978
Montant à pourvoir dans le futur	3 ( 16 191 ) (	335 357 )
Financement des investissements en cours	4 (337 098)	(24 669)
Investissement net dans les éléments à long terme	5 14 560 224	10 006 313
	6 19 476 307	11 763 105

**VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS**

**Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés**

Excédent de fonctionnement affecté - Administration municipale		
- 2013-Refinancement Règ. 748	7 389 600	
-	8	
-	9	
-	10	
-	11	
-	12	
-	13	
-	14	
-	15	
	16 389 600	
Excédent de fonctionnement affecté - Organisme contrôlés		
-	17	
-	18	
-	19	
	20	
Réserves financières		
-	21	
-	22	
-	23	
-	24	
-	25	
	26	
Fonds réservés		
Fonds de roulement	27 162 284	128 697
Fonds parcs et terrains de jeux	28	
Fonds local (ou fonds régional pour les MRC) - Réfection et entretien de certaines voies publiques	29	
Société québécoise d'assainissement des eaux	30	
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	31 292 681	398 281
Fonds d'amortissement	32	
Financement des activités de fonctionnement	33	
Autres		
-	34	
-	35	
-	36	
-	37	
	38 454 965	526 978
	39 844 565	526 978

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2012**

	2012	2011
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Montant à pourvoir dans le futur</b>		
Modifications comptables du 1 <sup>er</sup> janvier 2000		
Salaires et avantages sociaux	40 ( ) ( )	( )
Intérêts sur la dette à long terme	41 ( 16 191 ) ( )	( 13 517 )
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes capitalisés	42 ( ) ( )	( )
Régimes non capitalisés	43 ( ) ( )	( )
Avantages postérieurs au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes capitalisés		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	44 ( ) ( )	( 321 840 )
Autres	45 ( ) ( )	( )
Régimes non capitalisés	46 ( ) ( )	( )
Frais de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	47 ( ) ( )	( )
Autres		
-	48 ( ) ( )	( )
-	49 ( ) ( )	( )
	50 ( 16 191 ) ( )	( 335 357 )
<b>Financement des investissements en cours</b>		
Financement non utilisé	51 105 600	
Investissements à financer	52 ( 442 698 ) ( )	( 24 669 )
	53 (337 098)	(24 669)
<b>Investissement net dans les éléments à long terme</b>		
<b>Éléments d'actif</b>		
Immobilisations	54 26 540 540	22 733 470
Propriétés destinées à la revente	55	
Prêts	56	
Placements à titre d'investissement	57 32 869	27 435
Participations dans des entreprises municipales	58	
	59 26 573 409	22 760 905
<b>Éléments de passif</b>		
Dette à long terme	60 12 691 428	13 518 923
Frais reportés liés à la dette à long terme	61 67 972	52 877
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	62 ( 746 215 ) ( )	( 817 208 )
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	63 ( ) ( )	( )
	64 12 013 185	12 754 592
Dette en cours de refinancement et autres éléments	65	
	66 12 013 185	12 754 592
	67 14 560 224	10 006 313

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

**A) RÉGIMES CAPITALISÉS D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

	Régimes de retraite enregistrés	Régimes supplémentaires de retraite	Régimes d'avantages complémentaires de retraite
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	1 <u>1</u>	2 <u>          </u>	3 <u>          </u>

**Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements**

La description du Régime de retraite des employés de la Ville de Hampstead fournie ci-dessous ne constitue qu'un résumé. Pour une information complète, on devra se référer au texte du règlement numéro 757 (incluant les amendements s'y référant) qui constitue le règlement officiel de ce régime de retraite.

**Entrée en vigueur**

Le Régime de retraite pour les employés de la Ville de Hampstead est entré en vigueur le 1er janvier 1982. Avant cette date, les employés participaient à un régime établi le 1er octobre 1958 et capitalisé au moyen de plusieurs contrats collectifs de rente émis par Standard Life. Toutes les prestations accumulées pour le service antérieur au 1er janvier 1982 continuent d'être régies par ces contrats et les règlements de la Ville applicables, et sont assurés par les fonds généraux de Standard Life. Toutefois, le service des participants antérieur au 1er janvier 1982 est reconnu aux fins de l'admissibilité aux prestations de même que dans le calcul des prestations de retraite prévues au Régime, lorsque applicable.

**Admissibilité et adhésion**

L'employé qui n'a pas dépassé la date de sa retraite normale et qui a été engagé le 1er janvier 1992 ou par la suite doit adhérer au Régime le premier jour de l'année civile s'il :

- a gagné un salaire d'au moins 35 % du MAGA ou
- a travaillé pour la Ville pendant au moins 700 heures.

**Cotisations**

Chaque participant est tenu de cotiser jusqu'à sa retraite normale, ou jusqu'à sa cessation d'emploi si elle survient plus tôt un montant annuel égal à 4,5 % de son salaire jusqu'à concurrence du Maximum Annuel des Gains Admissibles (MAGA) plus 6 % de son salaire en excédant du MAGA, le cas échéant. Cependant, les cotisations du participant, au cours d'un exercice donné, ne doivent pas excéder le plafond prescrit par la Loi de l'impôt sur le revenu pour cet exercice.

Prenant effet le 1er janvier 2013 et le 1er janvier 2015, la modification suivante a été apportée au régime:

Augmentation des cotisations salariales pour certains participants du Régime de 4,5% de leur salaire jusqu'à concurrence du MAGA et 6% de leur salaire en excédant du MAGA à 5,0% (5,5%) de leur salaire jusqu'à concurrence du MAGA et 6,5% (7,0%) de leur salaire en excédant du MAGA le 1er janvier 2013 (1er janvier 2015).

**Date de retraite normale**

a) L'âge normal de retraite d'un participant désigné par la Ville comme un employé de la division 2 (les pompiers, les travailleurs manuels ou d'officier de sécurité publique) est de 60 ans, alors qu'il est de 65 ans pour les employés de la division 3 (personnel administratif).

b) Un participant peut prendre sa retraite à tout moment dans les 10 années précédant son âge normal de retraite.

c) Le participant qui n'est pas désigné par la Ville à titre de pompier et qui demeure au

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

service de la Ville au delà de la date de sa retraite normale peut prendre sa retraite après sa date de retraite normale conformément aux règles établies par l'employeur et à la Loi.

Rente de retraite normale

a) Pour le service décompté avant le 1er janvier 1988

Un participant qui prend sa retraite à partir du 1er novembre 2001 et qui a des années de service décomptées avant le 1er janvier 1988 recevra une rente annuelle égale à l'excédent, le cas échéant, de i) sur ii) ci-dessous :

i) 1,4 % de son salaire 2001 jusqu'à concurrence du MAGA 2001, plus 2 % de son salaire 2001 qui excède le MAGA 2001, le cas échéant, pour chaque année de service décomptée antérieure au 1er janvier 1988;

ii) la rente annuelle payable en vertu du régime antérieur à la date de sa retraite normale.

b) Pour le service décompté du 1er janvier 1988 au 31 décembre 1999

Un participant qui prend sa retraite à partir du 1er janvier 2000 recevra une rente annuelle égale à 1,65 % de ses gains annuels moyens au cours de ses derniers 60 mois de service continu jusqu'à la moyenne du MAGA des 5 dernières années, plus 2 % de ses gains annuels moyens en excédant du MAGA moyen, le cas échéant, pour chaque année de service décomptée du 1er janvier 1988 au 31 décembre 1999.

c) Pour le service décompté à compter du 1er janvier 2000

Un participant qui prend sa retraite à partir du 1er janvier 2000 recevra une rente annuelle égale à 1,4 % de ses gains annuels moyens au cours de ses derniers 60 mois de service continu jusqu'à la moyenne du MAGA des 5 dernières années, plus 2 % de ces gains annuels moyens en excédant du MAGA moyen, le cas échéant, pour chaque année de service décomptée à compter du 1er janvier 2000.

d) Prestation de raccordement

Chaque participant qui prend sa retraite anticipée ou normale à partir du 1er janvier 2000 a droit à une prestation de raccordement jusqu'à la date du versement qui précède le 65<sup>e</sup> anniversaire de naissance du participant. La prestation de raccordement correspond à 0,6 % de ses gains moyens au cours de ses derniers 60 mois de service continu jusqu'à la moyenne du MAGA des 5 dernières années pour chaque année de service décomptée à partir du 1er janvier 1988.

Rente maximale

La rente viagère annuelle payable au participant à la retraite ou en cas de décès, ne doit pas excéder le produit des années de service décomptées du participant et du moindre des montants suivants :

a) 1 722,22 \$ ou tout montant supérieur permis en vertu de la Loi de l'Impôt sur le Revenu; et

b) 2 % de la rémunération moyenne la plus élevée pour 3 années consécutives.

Date de retraite anticipée

Un participant qui prend sa retraite à partir du 1er janvier 2000, mais avant son âge normal de retraite est admissible à une pension non réduite à compter de la date la plus tardive entre son cinquante-septième (57<sup>ième</sup>) anniversaire de naissance et la date à laquelle la somme de l'âge et des années de service décomptées aurait atteint quatre-vingts (80).



**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

Prestations de décès

a) Après le début du service de la rente

La rente de retraite décrite est maintenue jusqu'à ce qu'un total de 60 versements mensuels ait été effectué, y compris les paiements effectués avant et après le décès du participant.

Un participant ayant un conjoint à la date à laquelle le versement de sa rente commence est réputé avoir choisi de recevoir, au lieu du mode normal de la rente prévu selon les dispositions du Régime, une rente réduite par équivalence actuarielle et comportant une réversion de 60 % de la rente au conjoint suite au décès du participant.

b) Avant le début du service de la rente

1) Pour le service après 1989

i) Valeur

La valeur actualisée de la rente différée que le participant a accumulée à l'égard des années de service décomptées à partir du 1er janvier 1990.

ii) Paiement

La prestation de décès est payable en une somme globale au conjoint du participant. S'il n'y a pas de conjoint survivant, la prestation de décès est payable en un seul versement au bénéficiaire désigné par le participant.

2) Pour le service avant 1990

Remboursement des cotisations obligatoires que le participant a versées au Régime et au régime antérieur avant le 1er janvier 1990, majorées de l'intérêt crédité.

3) Après l'âge normal de retraite

Le conjoint est admissible à une rente d'une valeur au moins égale à la plus élevée des valeurs suivantes :

i) la valeur de la rente en vertu 1)i) et 2) ci-dessus; et

ii) la valeur de la rente à laquelle le conjoint aurait eu droit si le participant avait pris sa retraite la veille de son décès.

Prestations de cessation d'emploi

Le participant qui met fin à sa participation active au Régime pour toute autre raison que son décès ou sa retraite a droit à une rente différée qui commence à lui être versée à la date de sa retraite normale. Il peut choisir de recevoir sa rente en tout temps dans les 10 ans précédant sa date de retraite normale, sous réserve d'une réduction actuarielle.

Transferts de droits

Le régime permet, avec effet au 1er janvier 2012, à certains employés qui sont passés d'un emploi auprès d'une autre cité, ville, municipalité ou municipalité régionale de comté directement à l'emploi de la Ville de transférer leurs prestations du régime de retraite de leur ancien employeur au Régime lorsqu'ils remplissent certaines conditions d'admissibilité.

Cotisations accessoires optionnelles et prestations accessoires optionnelles

À compter du 1er janvier 2013, le Régime introduit une composante flexible permettant aux participants de verser des cotisations accessoires optionnelles au Régime afin d'améliorer les prestations accessoires de retraite qui leur sont par ailleurs payables dans le cadre du Régime.

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) au début de l'exercice	4 (507 000)	(430 300)
Charge de l'exercice	5 ( 739 500 )	( 514 300 )
Cotisations versées par l'employeur	6 1 151 300	437 600
Actif (passif) à la fin de l'exercice	7 <u>(95 200)</u>	<u>(507 000)</u>
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	8 18 833 200	17 293 800
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	9 ( 19 506 400 )	( 18 776 000 )
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	10 (673 200)	(1 482 200)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	11 578 000	975 200
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	12 (95 200)	(507 000)
Provision pour moins-value	13 ( )	( )
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	14 <u>(95 200)</u>	<u>(507 000)</u>
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>		
Nombre de régimes en cause	15 <u>1</u>	<u>1</u>
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	16 18 833 200	17 293 800
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	17 ( 19 506 400 )	( 18 776 000 )
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	18 <u>(673 200)</u>	<u>(1 482 200)</u>
<b>Charge de l'exercice</b>		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	19 620 500	456 200
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	20	
	21 620 500	456 200
Cotisations salariales des employés	22 ( 228 300 )	( 176 900 )
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	23 ( )	( )
	24 392 200	279 300
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	25 123 400	74 500
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	26	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	27	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	28	
Variation de la provision pour moins-value	29	
Autres	30	
-	31	
-	32	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	33 <u>515 600</u>	<u>353 800</u>
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	34 1 119 500	1 113 900
Rendement espéré des actifs	35 ( 895 600 )	( 953 400 )
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	36 <u>223 900</u>	<u>160 500</u>
Charge de l'exercice	<u>739 500</u>	<u>514 300</u>

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

	2012	2011
<b>Informations complémentaires</b>		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	37 1 202 900	458 600
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	38 ( 895 600 )	( 953 400 )
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	39 307 300	(494 800)
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	40 (33 500)	47 400
Prestations versées au cours de l'exercice	41 1 043 100	754 200
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 8)	42	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	43	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	44 10	12
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle de la comptabilisation</b> (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	45 6,00 %	6,00 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	46 6,00 %	6,25 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	47 3,00 %	3,00 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	48 2,50 %	2,50 %
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	49 %	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	50 %	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	51	
Autres hypothèses économiques		
-	52	
-	53	

**B) RÉGIMES NON CAPITALISÉS D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

	Régimes supplémentaires de retraite	Régimes d'avantages complémentaires de retraite	Autres avantages sociaux futurs
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	54	55	56

**Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements**

	2012	2011
<b>Conciliation du passif au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Passif au début de l'exercice	57 ( )	( )
Charge de l'exercice	58 ( )	( )
Prestations ou primes versées par l'employeur	59	
Passif à la fin de l'exercice	60 ( )	( )
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	61 ( )	( )
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Passif au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	63 ( )	( )

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

	<u>2012</u>	<u>2011</u>	
<b>Charge de l'exercice</b>			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	64		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	65		
	66		
Prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	67 ( _____ )	( _____ )	
	68		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	69		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime	70		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	71		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	72		
Autres			
-	73		
-	74		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	75		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	76		
Charge de l'exercice	77		
	<u>_____</u>	<u>_____</u>	
<b>Informations complémentaires</b>			
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	78		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	79		
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle de la comptabilisation</b> (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	80	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	81	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	82	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	83	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	84	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	85		
Autres hypothèses économiques			
-	86		
-	87		

**C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES**

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 88 \_\_\_\_\_

**Description des régimes et autres renseignements**

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
<b>Charge de l'exercice</b>		
Cotisations de l'employeur	89	
	<u>_____</u>	<u>_____</u>

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

**D) AUTRES RÉGIMES (REER individuel, REER collectif et autres)**

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 90 \_\_\_\_\_

**Description des régimes et autres renseignements**

	<b>2012</b>	<b>2011</b>
<b>Charge de l'exercice</b>		
Cotisations de l'employeur 91		

**E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX**

Participation au Régime de retraite des élus municipaux (RREM) 92  Oui  
 93  Non

	<b>2012</b>	<b>2011</b>
Nombre d'élus participants à la fin de l'exercice 94	6	6

**Description du régime**

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (L.R.Q., c. R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

	<b>2012</b>	<b>2011</b>
<b>Cotisations des élus au RREM</b> 95	5 104	4 978
<b>Charge de l'exercice</b>		
Contributions de l'employeur au RREM 96	17 201	16 775
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM 97	8 900	8 668
98	26 101	25 443

**Note**

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME  
AU 31 DÉCEMBRE 2012**

<b>Administration municipale</b>		
Dettes à long terme	1	12 759 400
<b>Ajouter</b>		
Activités d'investissement à financer	2	442 698
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dettes en cours de refinancement	4	
Autres		
-	5	
-	6	
<b>Déduire</b>		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé	7	
Débiteurs	8	746 215
Autres montants	9	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	105 600
Autres		
-	11	
-	12	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	13	12 350 283
<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés</b>	14	
Endettement net à long terme	15	12 350 283
<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes</b>		
Municipalité régionale de comté	16	
Communauté métropolitaine	17	135 246
Autres organismes	18	
Endettement total net à long terme	19	12 485 529
Quote-part dans la dette à long terme de l'agglomération (pour les municipalités reconstituées liées à une agglomération fonctionnant par quotes-parts)	20	8 568 000
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	21	21 053 529
Endettement lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	22	

---

# RENSEIGNEMENTS NON AUDITÉS

**ANALYSE DES REVENUS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

**Non audité**

<b>TAXES</b>		<b>Budget 2012</b>	<b>Réalisations 2012</b>	<b>Réalisations 2011</b>
<b>SUR LA VALEUR FONCIÈRE</b>				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	19 184 308	19 304 849	18 697 739
Taxes spéciales				
Service de la dette	2			
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	5			
Activités de fonctionnement	6			
Activités d'investissement	7			
Autres	8			
	9	19 184 308	19 304 849	18 697 739
<b>SUR UNE AUTRE BASE</b>				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	10	514 000	510 068	520 276
Égout	11			
Traitement des eaux usées	12			
Matières résiduelles	13			
Autres				
-Bacs à déchets	14		90	105 480
-	15			
-	16			
Centres d'urgence 9-1-1	17			
Service de la dette	18			
Activités de fonctionnement	19			
Activités d'investissement	20			
	21	514 000	510 158	625 756
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	22			
Autres	23			
	24			
	25	514 000	510 158	625 756
	26	19 698 308	19 815 007	19 323 495



**ANALYSE DES REVENUS (suite)  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

*Non audité*

<b>COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES</b>	<b>Budget 2012</b>	<b>Réalisations 2012</b>	<b>Réalisations 2011</b>
<b>GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES</b>			
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement			
Taxes sur la valeur foncière	27		
Taxes sur une autre base			
Taxes, compensations et tarification	28		
Taxes d'affaires	29		
Compensations pour les terres publiques	30		
	31		
Immeubles des réseaux			
Santé et services sociaux	32		
Cégeps et universités	33		
Écoles primaires et secondaires	34	80 000	118 199
	35	80 000	118 199
Autres immeubles			
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux			
Taxes sur la valeur foncière	36		
Taxes sur une autre base			
Taxes, compensations et tarification	37		
Taxes d'affaires	38		
Biens culturels classés	39		
	40		
	41	80 000	118 199
<b>GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES</b>			
Taxes sur la valeur foncière	42		
Taxes sur une autre base			
Taxes, compensations et tarification	43		
Taxes d'affaires	44		
	45		
<b>ORGANISMES MUNICIPAUX</b>			
Taxes sur la valeur foncière	46		
Taxes sur une autre base			
Taxes, compensations et tarification	47		
	48		
<b>AUTRES</b>			
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	49		
Autres	50		
	51		
	52	80 000	118 199
			114 861

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

**Non audité**

		<b>Budget 2012</b>	<b>Réalisations 2012</b>	<b>Réalisations 2011</b>
<b>TRANSFERTS</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT</b>				
<b>Administration générale</b>	53	153 760	160 456	157 423
<b>Sécurité publique</b>				
Police	54			
Sécurité incendie	55			
Sécurité civile	56			
Autres	57			
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	58			
Enlèvement de la neige	59			
Autres	60			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	61			
Transport adapté	62			
Transport scolaire	63			
Autres	64			
Transport aérien	65			
Transport par eau	66			
Autres	67			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	68			
Réseau de distribution de l'eau potable	69	86 710	25 247	
Traitement des eaux usées	70			
Réseaux d'égout	71	9 530		
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	72	50 000	47 716	66 247
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	73		90 296	32 460
Tri et conditionnement	74			
Autres	75			
Autres	76			
Cours d'eau	77			
Protection de l'environnement	78			7 862
Autres	79			
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	80			
Sécurité du revenu	81			
Autres	82			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	83			
Rénovation urbaine	84			
Promotion et développement économique	85			
Autres	86			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	87			
Activités culturelles				
Bibliothèques	88			
Autres	89		514	1 000
<b>Réseau d'électricité</b>	90			
	91	300 000	324 229	264 992

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

**Non audité**

<b>TRANSFERTS (suite)</b>	<b>Budget 2012</b>	<b>Réalisations 2012</b>	<b>Réalisations 2011</b>
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT</b>			
<b>Administration générale</b>	92		
<b>Sécurité publique</b>			
Police	93		
Sécurité incendie	94		
Sécurité civile	95		
Autres	96		
<b>Transport</b>			
Réseau routier			
Voirie municipale	97		
Enlèvement de la neige	98		
Autres	99		
Transport collectif			
Transport en commun			
Transport régulier	100		
Transport adapté	101		
Transport scolaire	102		
Autres	103		
Transport aérien	104		
Transport par eau	105		
Autres	106		
<b>Hygiène du milieu</b>			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	107		
Réseau de distribution de l'eau potable	108	451 664	101 930
Traitement des eaux usées	109		
Réseaux d'égout	110		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	111		
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	112		
Tri et conditionnement	113		
Autres	114		
Autres	115		
Cours d'eau	116		
Protection de l'environnement	117		
Autres	118		
<b>Santé et bien-être</b>			
Logement social	119		
Sécurité du revenu	120		
Autres	121		
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>			
Aménagement, urbanisme et zonage	122		
Rénovation urbaine	123		
Promotion et développement économique	124		
Autres	125		
<b>Loisirs et culture</b>			
Activités récréatives	126		
Activités culturelles			
Bibliothèques	127		
Autres	128		
<b>Réseau d'électricité</b>	129		
	130	451 664	101 930

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

*Non audité*

<b>TRANSFERTS (suite)</b>		<b>Budget 2012</b>	<b>Réalisations 2012</b>	<b>Réalisations 2011</b>
<b>TRANSFERTS DE DROIT</b>				
Regroupement municipal	131			
Péréquation	132			
Réorganisation municipale	133			
Neutralité	134			
Diversification des revenus	135			
Compensation provenant de la taxe de vente du Québec	136	250 000	284 000	226 261
Programme d'aide financière aux MRC	137			
Autres	138			
	139	250 000	284 000	226 261
<b>TOTAL DES TRANSFERTS</b>	140	550 000	1 059 893	593 183

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

**Non audité**

<b>SERVICES RENDUS</b>	<b>Budget 2012</b>	<b>Réalisations 2012</b>	<b>Réalisations 2011</b>
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES</b>			
<b>MUNICIPAUX</b>			
Administration générale			
Application de la loi	141		
Évaluation	142		
Autres	143		
	144		
Sécurité publique			
Police	145		
Sécurité incendie	146		
Sécurité civile	147		
Autres	148		
	149		
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	150		
Enlèvement de la neige	151		
Autres	152		
Transport collectif	153		
Autres	154		
	155		
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	156		
Réseau de distribution de l'eau potable	157		
Traitement des eaux usées	158		
Réseaux d'égout	159		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	160		
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	161		
Tri et conditionnement	162		
Autres	163		
Autres	164		
Cours d'eau	165		
Protection de l'environnement	166		
Autres	167		
	168		
Santé et bien-être			
Logement social	169		
Autres	170		
	171		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	172		
Rénovation urbaine	173		
Promotion et développement économique	174		
Autres	175		
	176		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	177		
Activités culturelles			
Bibliothèques	178		
Autres	179		
	180		
Réseau d'électricité			
	181		
	182		

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

*Non audité*

<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>		<b>Budget 2012</b>	<b>Réalisations 2012</b>	<b>Réalisations 2011</b>
<b>AUTRES SERVICES RENDUS</b>				
Administration générale	183			
Sécurité publique	184			
Transport				
Réseau routier	185		8 578	5 462
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	186			
Transport adapté	187			
Transport scolaire	188			
Autres	189			
Autres	190	2 000		
Hygiène du milieu	191			
Santé et bien-être	192			
Aménagement, urbanisme et développement	193			
Loisirs et culture	194	580 180	627 294	595 086
Réseau d'électricité	195			
	196	582 180	635 872	600 548
<b>TOTAL DES SERVICES RENDUS</b>	197	582 180	635 872	600 548
<b>IMPOSITION DE DROITS</b>				
Licences et permis	198	263 075	199 225	134 535
Droits de mutation immobilière	199	770 000	1 046 167	751 514
Droits sur les carrières et sablières	200			
Autres	201	3 000	75	750
	202	1 036 075	1 245 467	886 799
<b>AMENDES ET PÉNALITÉS</b>	203	250 000	250 025	233 411
<b>INTÉRÊTS</b>	204	140 200	244 031	185 423
<b>AUTRES REVENUS</b>				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations	205		5 392 471	
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	206			
Gain (perte) sur cession de placements	207			
Contributions des promoteurs	208			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun	209			
Contributions des organismes municipaux	210			
Autres	211	26 000	193 963	248 677
	212	26 000	5 586 434	248 677

**ANALYSE DES CHARGES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

**Non audité**

		Budget 2012	Réalizations 2012		Total	Réalizations 2011
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement		
<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>						
Conseil	1	220 975	228 963	222	229 185	224 382
Application de la loi	2					
Gestion financière et administrative	3	1 296 490	1 733 416	58 360	1 791 776	1 927 502
Greffe	4	201 350	213 387	3 759	217 146	203 913
Évaluation	5		85 078		85 078	89 256
Gestion du personnel	6	417 625	407 785		407 785	364 428
Autres	7	10 972 180	2 075 182	1 850	2 077 032	1 647 787
	8	13 108 620	4 743 811	64 191	4 808 002	4 457 268
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>						
Police	9		2 510 216		2 510 216	2 399 256
Sécurité incendie	10		1 363 772		1 363 772	1 347 022
Sécurité civile	11	862 110	742 638	30 408	773 046	848 296
Autres	12		63 883		63 883	60 755
	13	862 110	4 680 509	30 408	4 710 917	4 655 329
<b>TRANSPORT</b>						
Réseau routier						
Voirie municipale	14	2 014 658	1 849 568	330 452	2 180 020	2 161 638
Enlèvement de la neige	15	837 400	635 103	30 422	665 525	847 173
Éclairage des rues	16	256 460	213 575	8 272	221 847	246 459
Circulation et stationnement	17	77 310	46 245	20 472	66 717	80 987
Transport collectif						
Transport en commun	18		1 871 711		1 871 711	1 969 355
Transport aérien	19					
Transport par eau	20					
Autres	21	22 150	29 559	190 991	220 550	233 685
	22	3 207 978	4 645 761	580 609	5 226 370	5 539 297

**ANALYSE DES CHARGES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

**Non audité**

	<u>Budget 2012</u>		<u>Réalisations 2012</u>		<u>Total</u>	<u>Réalisations 2011</u>
	<u>Sans ventilation de l'amortissement</u>	<u>Sans ventilation de l'amortissement</u>	<u>Ventilation de l'amortissement</u>			
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>						
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	224 000	1 290 239		1 290 239	1 170 025
Réseau de distribution de l'eau potable	24	370 080	219 745	220 048	439 793	581 667
Traitement des eaux usées	25					
Réseaux d'égout	26	97 860	42 204	304 894	347 098	369 726
Matières résiduelles						
Déchets domestiques et assimilés						
Collecte et transport	27	175 000	161 125	1 115	162 240	298 469
Élimination	28		75 620		75 620	177 441
Matières recyclables						
Collecte sélective						
Collecte et transport	29	85 000	85 172	12 311	97 483	95 402
Tri et conditionnement	30					
Matières organiques						
Collecte et transport	31					
Traitement	32					
Matériaux secs	33	229 740	149 641		149 641	116 142
Autres	34					
Plan de gestion	35		308 302		308 302	343 102
Autres	36	4 000	2 037		2 037	6 837
Cours d'eau	37					
Protection de l'environnement	38		25 271	8 535	33 806	34 883
Autres	39	60 450	44 911	8 386	53 297	70 404
	40	1 246 130	2 404 267	555 289	2 959 556	3 264 098
<b>SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b>						
Logement social	41		101 424		101 424	115 721
Sécurité du revenu	42					
Autres	43		5 896		5 896	9 007
	44		107 320		107 320	124 728
<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>						
Aménagement, urbanisme et zonage	45	208 045	222 330	3 064	225 394	276 812
Rénovation urbaine						
Biens patrimoniaux	46					
Autres biens	47		20 217	1 930	22 147	26 496
Promotion et développement économique						
Industries et commerces	48		96 028		96 028	87 618
Tourisme	49					
Autres	50					
Autres	51		842		842	819
	52	208 045	339 417	4 994	344 411	391 745



**ANALYSE DES CHARGES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

	Budget 2012		Réalizations 2012		Total	Réalizations 2011
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
<b>Non audité</b>						
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>						
Activités récréatives						
Centres communautaires	53	714 820	618 723	17 476	636 199	718 954
Patinoires intérieures et extérieures	54	185 760	186 853	1 290	188 143	172 740
Piscines, plages et ports de plaisance	55	138 075	171 237	4 776	176 013	159 352
Parcs et terrains de jeux	56	1 150 300	1 114 483	53 411	1 167 894	1 086 174
Parcs régionaux	57					
Expositions et foires	58					
Autres	59	20 285	109 925	14 850	124 775	142 467
	60	2 209 240	2 201 221	91 803	2 293 024	2 279 687
Activités culturelles						
Centres communautaires	61					
Bibliothèques	62	10 000	8 081		8 081	6 205
Patrimoine						
Musées et centres d'exposition	63					
Autres ressources du patrimoine	64					
Autres	65	74 040	357 136		357 136	341 004
	66	84 040	365 217		365 217	347 209
	67	2 293 280	2 566 438	91 803	2 658 241	2 626 896
<b>RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ</b>						
68						
<b>FRAIS DE FINANCEMENT</b>						
Dettes à long terme						
Intérêts	69	618 700	438 582		438 582	496 969
Autres frais	70		16 923		16 923	15 028
Autres frais de financement						
Avantages sociaux futurs	71		223 900		223 900	160 500
Autres	72					
	73	618 700	679 405		679 405	672 497
<b>AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS</b>						
	74	1 289 000	1 327 294	( 1 327 294 )		

## **Section II - Autres renseignements financiers**

## TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
<b>Section II - Autres renseignements financiers</b>	
<b>Taux global de taxation réel audité</b>	
Rapport de l'auditeur indépendant ou du vérificateur général sur le taux global de taxation réel	31
Taux global de taxation réel	32
<b>Autres renseignements non audités</b>	
Acquisition d'immobilisations par catégories	36
Acquisition d'immobilisations d'infrastructures d'eau	36
Analyse de la dette à long terme	37
Analyse de la charge de quotes-parts	38
Analyse de la rémunération	39
Analyse de l'activité « Eau et égout »	39
Analyse du coût des services municipaux	40
Acquisition d'immobilisations par objets	41
Analyse de l'excédent (déficit) accumulé	42
Fonds de roulement - Capital autorisé	43
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	44
Excédent (déficit) de fonctionnement du réseau d'électricité à des fins fiscales	45
Taux des taxes	46
Questionnaire	48
Autres données	49
Certificat sur la richesse foncière aux fins de la péréquation de 2014	50
Formulaire électronique de transmission et d'attestation	51

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT  
SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL**

---

Aux membres du conseil,

Nous avons effectué l'audit du taux global de taxation réel de l'exercice terminé le 31 décembre 2012 de la Ville de Hampstead (ci-après «la municipalité»). Ce taux a été établi par la direction de la municipalité sur la base des dispositions de la section III du chapitre XVIII.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., chapitre F-2.1) (ci-après «les exigences légales»).

*Responsabilité de la direction pour le taux global de taxation réel*

La direction est responsable de l'établissement du taux global de taxation réel conformément aux exigences légales, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre l'établissement du taux global de taxation réel exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

*Responsabilité de l'auditeur*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le taux global de taxation réel, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que le taux global de taxation réel ne comporte pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant l'établissement du taux global de taxation réel. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que le taux global de taxation réel comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur l'établissement du taux global de taxation réel, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble du taux global de taxation réel.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

*Opinion*

À notre avis, le taux global de taxation réel de l'exercice terminé le 31 décembre 2012 de la municipalité a été établi, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux exigences légales.

*Observations*

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que le taux global de taxation réel a été préparé afin de permettre à la municipalité de se conformer à l'article 105 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19). En conséquence, il est possible que le taux global de taxation réel ne puisse se prêter à un usage autre.

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT  
SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL**

---

1

Goudreau Poirier inc.  
Vaudreuil-Dorion

1 CPA auditrice, CA, permis de comptabilité publique no. A107797

DATE 2013-04-29

Dernière modification avant dépôt : 2013-05-05 17:21:52

Dernière modification : 2013-05-05 17:21:52

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

**CONCILIATION DES REVENUS DE TAXES**

---

Revenus de taxes avant ajouts et déductions	1	19 815 007
<b>Ajouter</b>		
Majoration en vertu de l'article 253.51 de la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., c. F-2.1) ci-après citée LFM	2	_____
<b>Déduire</b>		
Crédits en vertu de l'article 85.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1) ou d'une disposition équivalente de la charte de la municipalité, de l'article 94.5 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., c. S-8) et des articles 92 et 92.1 de la Loi sur les compétences municipales (L.R.Q., c. C-47.1)	3	
Dégrèvement en vertu de l'article 244.59 LFM	4	
Dégrèvement en vertu de l'article 253.36 LFM	5	
Crédit de taxe d'affaires en vertu de l'article 237 LFM	6	
Autres crédits de taxes, sauf l'escompte pour paiement avant l'échéance	7	
Dotations de l'exercice à la provision pour contestations d'évaluations foncière et locative		
Montant relatif aux taxes foncières	8	
Montant relatif à la taxe d'affaires sur la valeur locative	9	_____
	10	_____
<b>Revenus de taxes</b>	11	19 815 007

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

**REVENUS ADMISSIBLES**

Revenus de taxes	1	19 815 007
<b>Ajouter</b>		
Dotation de l'exercice à la provision pour contestations d'évaluation foncière	2	
Crédits en vertu de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales	3	<u>                    </u>
<b>Total partiel</b>	4	<u>19 815 007</u>
<b>Déduire</b>		
Taxes exclues en vertu de la réglementation (articles 261.5.3 à 261.5.8 LFM)		
Taxes d'affaires	5	
Taxes foncières imposées en vertu du 1 <sup>er</sup> alinéa de l'article 208 LFM	6	
Différence que l'on obtient en soustrayant du total des taxes sur les immeubles non résidentiels et industriels, le montant des revenus en application du taux de base	7	
Taxes aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1	8	
Autres taxes non reconnues en vertu de la réglementation	9	<u>                    </u>
	10	<u>                    </u>
<b>Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel</b>	11	<u>19 815 007</u>

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

**ÉVALUATION DES IMMEUBLES IMPOSABLES**

---

Évaluation des immeubles imposables, selon le rôle ou ajustée <sup>1</sup> , au 1 <sup>er</sup> janvier 2012 <sup>2</sup>	1	<u>1 575 037 801</u>
Évaluation des immeubles imposables, selon le rôle ou ajustée <sup>1</sup> , au 31 décembre 2012 <sup>2</sup>	2	<u>1 579 839 401</u>
Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul du taux global de taxation réel (ligne 1 + ligne 2) ÷ 2	3	<u>1 577 438 601</u>

**CALCUL DU TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL<sup>3</sup>**

---

Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel	4	<u>19 815 007</u>
Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul du taux global de taxation réel	5	<u>1 577 438 601</u>
<b>Taux global de taxation réel de 2012</b>	6	1   ,   2   5   6   2   / 100 \$

---

**ÉVALUATION NON AJUSTÉE DES IMMEUBLES IMPOSABLES<sup>1</sup>  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

Évaluation des immeubles imposables selon le rôle au 1 <sup>er</sup> janvier 2012 <sup>2</sup>	7	_____
Évaluation des immeubles imposables selon le rôle au 31 décembre 2012 <sup>2</sup>	8	_____
Évaluation non ajustée des immeubles imposables (ligne 7 + ligne 8) ÷ 2	9	_____

---

1. Pour les municipalités qui se prévalent de l'étalement en vertu des articles 253.27 à 253.35 LFM.

2. L'évaluation tient compte de toutes modifications qui ont un effet au 1<sup>er</sup> janvier ou au 31 décembre, selon le cas.

3. Articles 261.5.12 à 261.5.14 LFM.



---

## AUTRES RENSEIGNEMENTS NON AUDITÉS

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS PAR CATÉGORIES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

*Non audité*

		<b>Budget 2012</b>	<b>Réalisations 2012</b>	<b>Réalisations 2011</b>
<b>IMMOBILISATIONS</b>				
<b>Infrastructures</b>				
Conduites d'eau potable	1	650 000	967 355	226 666
Usines de traitement de l'eau potable	2			
Usines et bassins d'épuration	3			
Conduites d'égout	4			3 416
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	4 228 000	4 053 773	699 346
Ponts, tunnels et viaducs	7			
Systèmes d'éclairage des rues	8	112 000	23 181	8 986
Aires de stationnement	9			
Parcs et terrains de jeux	10	115 000		83 803
Autres infrastructures	11	274 000		
Réseau d'électricité	12			
<b>Bâtiments</b>				
Édifices administratifs	13		53 688	36 233
Édifices communautaires et récréatifs	14		5 945	
Améliorations locatives	15			
<b>Véhicules</b>				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17			56 688
Ameublement et équipement de bureau	18		108 867	27 277
Machinerie, outillage et équipement divers	19		18 349	40 400
Terrains	20			
Autres	21		16 868	
	22	5 379 000	5 248 026	1 182 815

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS D'INFRASTRUCTURES D'EAU  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

<b>Infrastructures existantes</b>				
Conduites d'eau potable	23		967 355	226 666
Usines de traitement de l'eau potable	24			
Usines et bassins d'épuration	25			
Conduites d'égout	26			3 416
<b>Infrastructures pour nouveau développement</b>				
Conduites d'eau potable	27			
Usines de traitement de l'eau potable	28			
Usines et bassins d'épuration	29			
Conduites d'égout	30			
	31		967 355	230 082

**ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

<b>Non audité</b>		<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>Solde au 31 décembre</b>
<b>Dettes à long terme</b>					
Obligations et billets en monnaie canadienne	1	13 571 800		812 400	12 759 400
Obligations et billets en monnaies étrangères	2				
Autres dettes à long terme					
Gouvernement du Québec					
et ses entreprises	3				
Organismes municipaux	4				
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	5				
Autres	6				
	7	13 571 800		812 400	12 759 400
<b>La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :</b>					
Par la municipalité					
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	8				
Réserves financières et fonds réservés	9				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres					
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	10				
De la municipalité (Société de transport en commun)	11	12 754 592		741 407	12 013 185
	12				
	13	12 754 592		741 407	12 013 185
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises					
Organismes municipaux	14	817 208		70 993	746 215
Autres tiers	15				
Autres	16				
	17				
	18	817 208		70 993	746 215
Prêts	19				
	20	817 208		70 993	746 215
	21	13 571 800		812 400	12 759 400
Dettes en cours de refinancement	22	(            )		(            )	(            )
	23	13 571 800		812 400	12 759 400

**ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

**Non audité**

		<b>Budget 2012</b>	<b>Réalisations 2012</b>	<b>Réalisations 2011</b>
<b>Administration générale</b>				
Application de la loi	1			
Évaluation	2	96 200	85 078	89 256
Autres	3	1 985 200	1 761 401	1 505 283
<b>Sécurité publique</b>				
Police	4	2 839 190	2 510 216	2 399 256
Sécurité incendie	5	1 541 990	1 363 772	1 347 022
Sécurité civile	6	5 710	5 054	4 913
Autres	7	38 100	63 883	60 755
<b>Transport</b>				
Réseau routier	8	6 670	5 896	5 732
Transport collectif	9	2 115 350	1 871 711	1 969 355
Autres	10	28 570	25 271	38 486
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout	11		1 068 631	999 440
Matières résiduelles	12	348 590	308 302	343 102
Cours d'eau	13			
Protection de l'environnement	14	35 170	25 271	27 022
Autres	15			
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	16	99 180	101 424	115 721
Autres	17	59 470	5 896	9 007
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	18	19 050	16 847	11 464
Rénovation urbaine	19	22 860	20 217	24 566
Promotion et développement économique	20	119 180	96 028	87 618
Autres	21	950	842	819
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	22	105 720	93 501	110 546
Activités culturelles	23	257 160	289 012	266 869
<b>Réseau d'électricité</b>				
	24			
	25	9 724 310	9 718 253	9 416 232

**ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

**Non audité**

		Effectifs personnes/ année <sup>2</sup>	Semaine normale (heures)	Rémunération	Charges sociales	Total <sup>1</sup>
<b>Administration municipale</b>						
Cadres et contremaîtres	1	20,51	35,00	1 620 254	300 210	1 920 464
Professionnels	2					
Cols blancs	3	32,93	35,00	1 318 909	224 381	1 543 290
Cols bleus	4	37,60	36,00	1 933 435	424 903	2 358 338
Policiers	5					
Pompiers	6					
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7					
	8	91,04		4 872 598	949 494	5 822 092
Élus	9	7,00		139 799	29 253	169 052
	10	98,04		5 012 397	978 747	5 991 144

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c. A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Ainsi, certaines informations relatives à la rémunération et aux charges sociales sont remplacées par des astérisques à l'impression du document, s'il y a lieu.

**ANALYSE DE L'ACTIVITÉ « EAU ET ÉGOUT »  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

		Revenus de transfert		
		Gouvernement du Québec	Gouvernement du Canada	Total
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	11			
Réseau de distribution de l'eau potable	12		451 664	451 664
Traitement des eaux usées	13			
Réseaux d'égout	14			

**ANALYSE DU COÛT DES SERVICES MUNICIPAUX  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

<i>Non audité</i>	Charges avant amortissement		+ Amortissement des immobilisations		=	Charges		-	=	Services rendus		Coût des services municipaux		Frais de financement	
<b>Administration générale</b>															
Application de la loi	1		27		53		79		105				131		
Évaluation	2	85 078	28		54	85 078	80		106	85 078			132		
Autres	3	4 658 733	29	64 191	55	4 722 924	81		107	4 722 924			133	116 290	
	4	4 743 811	30	64 191	56	4 808 002	82		108	4 808 002			134	116 290	
<b>Sécurité publique</b>															
Police	5	2 510 216	31		57	2 510 216	83		109	2 510 216			135		
Sécurité incendie	6	1 363 772	32		58	1 363 772	84		110	1 363 772			136		
Sécurité civile	7	742 638	33	30 408	59	773 046	85		111	773 046			137	54 739	
Autres	8	63 883	34		60	63 883	86		112	63 883			138		
	9	4 680 509	35	30 408	61	4 710 917	87		113	4 710 917			139	54 739	
<b>Transport</b>															
Réseau routier															
Voirie municipale	10	1 849 568	36	330 452	62	2 180 020	88	8 578	114	2 171 442			140	136 845	
Enlèvement de la neige	11	635 103	37	30 422	63	665 525	89		115	665 525			141	53 737	
Autres	12	259 820	38	28 744	64	288 564	90		116	288 564			142	9 864	
Transport collectif	13	1 871 711	39		65	1 871 711	91		117	1 871 711			143		
Autres	14	29 559	40	190 991	66	220 550	92		118	220 550			144	65 545	
	15	4 645 761	41	580 609	67	5 226 370	93	8 578	119	5 217 792			145	265 991	
<b>Hygiène du milieu</b>															
Eau et égout															
Approvisionnement et traitement de l'eau potable															
Réseau de distribution de l'eau potable	16	1 290 239	42		68	1 290 239	94		120	1 290 239			146		
Traitement des eaux usées	17	219 745	43	220 048	69	439 793	95		121	439 793			147	75 517	
Réseaux d'égout	18		44		70		96		122				148		
Autres	19	42 204	45	304 894	71	347 098	97		123	347 098			149	104 634	
Matières résiduelles															
Déchets domestiques et assimilés	20	236 745	46	1 115	72	237 860	98		124	237 860			150	383	
Matières recyclables	21	234 813	47	12 311	73	247 124	99		125	247 124			151	4 225	
Autres	22	310 339	48		74	310 339	100		126	310 339			152		
Cours d'eau															
Protection de l'environnement	23		49		75		101		127				153		
Autres	24	25 271	50	8 535	76	33 806	102		128	33 806			154	2 929	
Autres	25	44 911	51	8 386	77	53 297	103		129	53 297			155	2 878	
	26	2 404 267	52	555 289	78	2 959 556	104		130	2 959 556			156	190 566	

**ANALYSE DU COÛT DES SERVICES MUNICIPAUX (suite)  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

<i>Non audité</i>	Charges avant amortissement		+ Amortissement des immobilisations		= Charges		- Services rendus		= Coût des services municipaux		Frais de financement	
<b>Santé et bien-être</b>												
Logement social	157	101 424	172		187	101 424	202		217	101 424		232
Sécurité du revenu	158		173		188		203		218			233
Autres	159	5 896	174		189	5 896	204		219	5 896		234
	160	107 320	175		190	107 320	205		220	107 320		235
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>												
Aménagement, urbanisme et zonage	161	222 330	176	3 064	191	225 394	206		221	225 394		236 1 051
Rénovation urbaine	162	20 217	177	1 930	192	22 147	207		222	22 147		237 662
Promotion et développement économique	163	96 028	178		193	96 028	208		223	96 028		238
Autres	164	842	179		194	842	209		224	842		239
	165	339 417	180	4 994	195	344 411	210		225	344 411		240 1 713
<b>Loisirs et culture</b>												
Activités récréatives	166	2 201 221	181	91 803	196	2 293 024	211	627 294	226	1 665 730		241 50 106
Activités culturelles												
Bibliothèques	167	8 081	182		197	8 081	212		227	8 081		242
Autres	168	357 136	183		198	357 136	213		228	357 136		243
	169	2 566 438	184	91 803	199	2 658 241	214	627 294	229	2 030 947		244 50 106
<b>Réseau d'électricité</b>												
	170		185		200		215		230			245
	171	19 487 523	186	1 327 294	201	20 814 817	216	635 872	231	20 178 945		246 679 405

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS PAR OBJETS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012***Non audité*

		<b>2012</b>	<b>2011</b>
<b>Rémunération</b>	1		
<b>Charges sociales</b>	2		
<b>Biens et services</b>	3	5 248 026	1 182 815
<b>Frais de financement</b>	4		
<b>Autres</b>	5		
	6	5 248 026	1 182 815



**ANALYSE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

**Non audité**

		2012	2011
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté</b>			
Solde au début de l'exercice	1	1 589 840	1 487 911
Redressement aux exercices antérieurs	2	252 496	
Solde redressé au début de l'exercice	3	1 842 336	1 487 911
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	4	2 972 071	601 929
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	5		(150 000)
Activités d'investissement	6		(350 000)
Excédent de fonctionnement affecté	7	(389 600)	
Réserves financières et fonds réservés	8		
Montant à pourvoir dans le futur	9		
Financement des investissements en cours	10		
	11	2 582 471	101 929
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	12	4 424 807	1 589 840
<b>Excédent de fonctionnement affecté</b>			
Solde au début de l'exercice	13		290 000
Redressement aux exercices antérieurs	14		
Solde redressé au début de l'exercice	15		290 000
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	16		(290 000)
Activités d'investissement	17		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	18	389 600	
Financement des investissements en cours	19		
Investissement net dans les éléments à long terme	20		
	21	389 600	(290 000)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	22	389 600	
<b>Réserves financières et fonds réservés</b>			
Solde au début de l'exercice	23	526 978	539 733
Redressement aux exercices antérieurs	24		
Solde redressé au début de l'exercice	25	526 978	539 733
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	26	33 587	(2 361)
Activités d'investissement	27	(105 600)	(167 303)
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	28		
Financement des investissements en cours	29		156 909
	30	(72 013)	(12 755)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	31	454 965	526 978

**ANALYSE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

**Non audité**

	2012	2011
<b>Montant à pouvoir dans le futur</b>		
Solde au début de l'exercice	32 ( 335 357 )	( 396 777 )
Redressement aux exercices antérieurs	33	
Solde redressé au début de l'exercice	34 ( 335 357 )	( 396 777 )
Augmentation de l'exercice		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes capitalisés	35 ( )	( )
Avantages postérieurs au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes capitalisés		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	36 ( )	( 35 760 )
Autres	37 ( )	( )
Régimes non capitalisés	38 ( )	( )
Frais de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement		
Autres	39 ( )	( )
	40 ( )	( )
	41 ( )	( 35 760 )
Diminution de l'exercice	42 319 166	25 660
	43 319 166	61 420
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	44 ( 16 191 )	( 335 357 )
<b>Financement des investissements en cours</b>		
Solde au début de l'exercice	45 (24 669)	(824 401)
Redressement aux exercices antérieurs	46	
Solde redressé au début de l'exercice	47 (24 669)	(824 401)
<i>Ajouter (déduire)</i>		
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales		
	48 (312 429)	956 641
Affectations et virements		
Activités de fonctionnement		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	49	
Excédent de fonctionnement affecté	50	
Réserves financières et fonds réservés	51	(156 909)
	52	(156 909)
	53 (312 429)	799 732
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	54 (337 098)	(24 669)
<b>Investissement net dans les éléments à long terme</b>		
Solde au début de l'exercice	55 10 006 313	10 212 100
Redressement aux exercices antérieurs	56	
Solde redressé au début de l'exercice	57 10 006 313	10 212 100
Variation de l'exercice	58 4 553 911	(205 787)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	59 14 560 224	10 006 313

**FONDS DE ROULEMENT  
CAPITAL AUTORISÉ  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

*Non audité*

	<u>RÈGLEMENT N°</u>	<u>MONTANT AUTORISÉ</u>
CAPITAL AUTORISÉ AU 1 <sup>ER</sup> JANVIER	1	<u>300 000</u>
Augmentation		
À même l'excédent de fonctionnement	<u>2</u>	
Par l'imposition d'une taxe spéciale	<u>3</u>	
Par l'adoption d'un règlement d'emprunt	<u>4</u>	
	5	<u>300 000</u>
Diminution		
	<u>6</u>	
CAPITAL AUTORISÉ AU 31 DÉCEMBRE	7	<u>300 000</u>

**SOLDES DISPONIBLES DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT FERMÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

*Non audité*

		Solde au 1 <sup>er</sup> janvier		Redressement aux exercices antérieurs (note 18)		Règlements d'emprunt fermés Activités de fonctionnement	Activités d'in- vestissement		Utilisation de l'exercice		Transferts		Solde au 31 décembre
Montant non réservé	1	398 281	2		3	4	(105 600)	5		6		7	292 681
Montant réservé pour le service de la dette	8		9		10	11		12		13		14	
	15	398 281	16		17	18	(105 600)	19		20		21	292 681

**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ  
À DES FINS FISCALES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

<i>Non audité</i>	2012		2011
	Budget	Réalizations	Réalizations
<b>Revenus</b>			
Ventes d'électricité			
Domestique et agricole	1		
Générale et institutionnelle	2		
Industrielle	3		
Autres	4		
Autres revenus	5		
	6		
<b>Charges</b>			
Achat d'énergie	7		
Taxe sur le revenu brut	8		
Frais d'exploitation	9		
Autres frais	10		
Frais de financement	11		
Amortissement des immobilisations	12		
	13		
Partie imputée à la municipalité pour consommation d'électricité	14	( ) ( ) ( )	( )
	15		
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales</b>	16		
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
<b>Immobilisations</b>			
Amortissement	17		
Produit de cession	18		
(Gain) perte sur cession	19		
Réduction de valeur	20		
	21		
<b>Financement</b>			
Financement à long terme des activités de fonctionnement	22		
Remboursement de la dette à long terme	23	( ) ( ) ( )	( )
	24		
<b>Affectations</b>			
Activités d'investissement	25	( ) ( ) ( )	( )
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	26		
Excédent de fonctionnement affecté	27		
Réserves financières et fonds réservés	28		
Montant à pourvoir dans le futur	29		
Financement des investissements en cours	30		
	31		
	32		
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	33		

**TAUX DES TAXES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

**Non audité****Taxes sur la valeur foncière****Du 100 \$ d'évaluation****Taxes générales**

Taxe foncière générale (taux unique)	1	□ , □ □ □ □ □ \$
Taxe foncière générale (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	2	□ 1 , □ 2   1   6   7 □ \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	3	□ 1 , □ 2   4   5   7 □ \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	4	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles industriels	5	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des terrains vagues desservis	6	□ 2 , □ 4   3   3   4 □ \$
Catégorie des immeubles agricoles	7	□ , □ □ □ □ □ \$
<hr/>		
Taxes spéciales pour le service de la dette (taux unique)	8	□ , □ □ □ □ □ \$
Taxes spéciales pour le service de la dette (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	9	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	10	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	11	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles industriels	12	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des terrains vagues desservis	13	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles agricoles	14	□ , □ □ □ □ □ \$
<hr/>		
Taxes spéciales pour les activités de fonctionnement (taux unique)	15	□ , □ □ □ □ □ \$
Taxes spéciales pour les activités de fonctionnement (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	16	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	17	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	18	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles industriels	19	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des terrains vagues desservis	20	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles agricoles	21	□ , □ □ □ □ □ \$
<hr/>		
Taxes spéciales pour les activités d'investissement (taux unique)	22	□ , □ □ □ □ □ \$
Taxes spéciales pour les activités d'investissement (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	23	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	24	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	25	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles industriels	26	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des terrains vagues desservis	27	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles agricoles	28	□ , □ □ □ □ □ \$

**TAUX DES TAXES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

**Non audité****Compensations et tarification pour services municipaux résidentiels**

(Montant fixe)

		<b>Par unité de logement</b>	
Eau	1	[ ] [ ] [ ] [ ] , [ ] [ ]	\$
Égout	2	[ ] [ ] [ ] [ ] , [ ] [ ]	\$
Eau et égout	3	[ ] [ ] [ ] [ ] , [ ] [ ]	\$
Traitement des eaux usées	4	[ ] [ ] [ ] [ ] , [ ] [ ]	\$
Matières résiduelles	5	[ ] [ ] [ ] [ ] , [ ] [ ]	\$

**% de la valeur locative****Taxe d'affaires sur la valeur locative**

6 [ ] [ ] , [ ] [ ] [ ] [ ] %

**Autres taxes et compensations, et autres modes de tarification**

Description	Taux	Code <sup>1</sup>	Préciser
Tarification de la consommation d'eau	2,1500	7	du 1000G impérial

1. Code : 1 - du 100 \$ d'évaluation  
 2 - du mètre carré  
 3 - du mètre linéaire  
 4 - tarif fixe (compensation)

5 - du 1 000 litres  
 6 - % de la valeur locative  
 7 - autres (préciser)

**QUESTIONNAIRE  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

<b>Non audité</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	<b>S.O.</b>
1. Est-ce que le rapport financier est consolidé? Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats.	1 <input type="checkbox"/>	2 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, présentez-vous le budget consolidé?	3 <input type="checkbox"/>	4 <input checked="" type="checkbox"/>	
2. La municipalité a-t-elle versé des subventions en vertu de l'article 85.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), d'une disposition équivalente de la charte de la municipalité ou de l'article 94.5 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., c. S-8)?	5 <input type="checkbox"/>	6 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer les montants suivants :			
a) le montant total versé en 2012	7	_____	\$
b) le solde estimatif au 31 décembre 2012 des engagements en vertu du règlement concerné	8	_____	\$
3. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (L.R.Q., c. C-47.1)?	9 <input type="checkbox"/>	10 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer les montants versés pour l'exercice :			
a) crédits de taxes	11	_____	\$
b) autres formes d'aide	12	_____	\$
4. La municipalité a-t-elle reçu du MAPAQ des remboursements de taxes de 2012 pour des exploitations agricoles enregistrées?	13 <input type="checkbox"/>	14 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer le montant.	15	_____	\$
5. La municipalité a-t-elle reçu des revenus de taxes provenant d'une centrale thermique?	16 <input type="checkbox"/>	17 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer le montant.	18	_____	\$
6. Quelle est la population saisonnière de la municipalité, soit la population qui s'ajoute au nombre d'habitants établi par décret?	19	_____	20 <input checked="" type="checkbox"/>



**AUTRES DONNÉES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

**ORGANISME MUNICIPAL**

Adresse 5569 chemin Queen Mary  
(no) (rue)  
Hampstead H3X 1W5  
(Municipalité) (Code postal)

Téléphone (514) 369-8200  
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (514) 369-8229  
(ind. rég.) (numéro)

Courriel aklaus@hampstead.qc.ca

**TRÉSORIER OU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

Nom Armin Klaus

Téléphone (514) 369-8209  
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (514) 369-8229  
(ind. rég.) (numéro)

Courriel aklaus@hampstead.qc.ca

**AUDITEUR INDÉPENDANT**

Nom Goudreau Poirier inc.

Titre Comptables professionnels agréés

Adresse 476 avenue Saint-Charles, bureau102  
(no) (rue)  
Vaudreuil-Dorion J7V 2N6  
(Municipalité) (Code postal)

Téléphone (450) 455-7202  
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (450) 455-9780  
(ind. rég.) (numéro)

Courriel jocelyne.poirier@goudreupoirier.com

Responsable du dossier Jocelyne Poirier, CPA auditrice, CA

**VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL (s'il y a lieu)**

Nom \_\_\_\_\_

Titre \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_  
(no) (rue)  
\_\_\_\_\_  
(Municipalité) (Code postal)

Téléphone \_\_\_\_\_  
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur \_\_\_\_\_  
(ind. rég.) (numéro)

Courriel \_\_\_\_\_

**RICHESSSE FONCIÈRE AUX FINS DE LA PÉRÉQUATION DE 2014**

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM  
selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2012

1 .....  
.....

Facteur comparatif

2 .....  
.....

Valeur uniformisée

3 \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**FORMULAIRE ÉLECTRONIQUE DE TRANSMISSION ET D'ATTESTATION**

Je , Armin Klaus , atteste que le rapport financier de Hampstead pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2012, déposé lors de la séance du conseil du 2013-05-06 , est transmis de façon électronique au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

Je certifie que les informations ainsi que le rapport de l'auditeur indépendant et mon rapport de trésorier ou secrétaire-trésorier transmis de façon électronique au même Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil.

Cette transmission est effectuée conformément à la procédure établie par le Ministère.

Je confirme qu'en appuyant sur le bouton "Attester", je manifeste mon consentement au même titre qu'une signature manuscrite.

L'excédent (déficit) de l'exercice à la page S18 ligne 22 est de	<u>7 460 706</u> \$
Le taux global de taxation réel de 2012 à la page S34 ligne 6 est de	<u>1,2562</u> \$

Date et heure de la dernière modification : 2013-05-05 17:21:52

Date de transmission au Ministère : 2013/05/07

# Sommaire de l'information financière

Exercice terminé le 31 décembre 2012

*Ce sommaire de l'information financière est extrait du rapport financier déposé au Conseil et attesté par le trésorier. Pour plus de détails, se référer à ce rapport financier.*

Nom : Hampstead

---

**Affaires municipales,  
Régions et Occupation  
du territoire**

**Québec** 

**SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

		2012		2011
		Budget	Réalisations	Réalisations
<b>Revenus</b>				
Fonctionnement	1	22 362 763	28 503 264	22 084 467
Investissement	2		451 664	101 930
	3	22 362 763	28 954 928	22 186 397
<b>Charges</b>	4	22 833 863	21 494 222	21 731 858
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	5	(471 100)	7 460 706	454 539
Moins : revenus d'investissement	6 (	) (	451 664 ) (	101 930 )
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	7	(471 100)	7 009 042	352 609
<b>Éléments de conciliation à des fins fiscales</b>				
Amortissement des immobilisations	8	1 289 000	1 327 294	1 216 516
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9			299 000
Remboursement de la dette à long terme	10 (	811 900 ) (	741 407 ) (	1 202 600 )
Affectations				
Activités d'investissement	11 (	6 000 ) (	4 397 282 ) (	454 380 )
Excédent (déficit) accumulé	12		(352 753)	380 941
Autres éléments de conciliation	13		127 177	9 843
	14	471 100	(4 036 971)	249 320
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	15		2 972 071	601 929

Extrait du rapport financier, pages S14 et S15

**SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE  
AU 31 DÉCEMBRE 2012**

		2012	2011
<b>Actifs financiers</b>			
Débiteurs	1	2 363 373	1 985 341
Autres	2	6 237 955	3 883 555
	3	8 601 328	5 868 896
<b>Passifs</b>			
Dette à long terme	4	12 691 428	13 518 923
Passif au titre des avantages sociaux futurs	5	95 200	507 000
Autres	6	3 267 158	3 008 858
	7	16 053 786	17 034 781
<b>Actifs financiers nets (dette nette)</b>	8	(7 452 458)	(11 165 885)
<b>Actifs non financiers</b>			
Immobilisations	9	26 540 540	22 733 470
Autres	10	388 225	195 520
	11	26 928 765	22 928 990
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>	12	19 476 307	11 763 105

Extrait du rapport financier, page S20

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ  
AU 31 DÉCEMBRE 2012**

		2012	2011
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	13	4 424 807	1 589 840
Excédent de fonctionnement affecté			
- 2013-Refinancement Règ. 748	14	389 600	
-	15		
-	16		
-	17		
-	18		
-	19		
-	20		
-	21		
-	22		
	23	389 600	
Réserves financières	24		
Fonds réservés	25	454 965	526 978
Montant à pourvoir dans le futur	26	( 16 191 )	( 335 357 )
Financement des investissements en cours	27	(337 098)	(24 669)
Investissement net dans les éléments à long terme	28	14 560 224	10 006 313
	29	19 476 307	11 763 105

Extrait du rapport financier, page S23-1

**SOMMAIRE DES REVENUS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

		2012		2011
		Budget	Réalisations	Réalisations
<b>Fonctionnement</b>				
Taxes	1	19 698 308	19 815 007	19 323 495
Compensations tenant lieu de taxes	2	80 000	118 199	114 861
Quotes-parts	3			
Transferts	4	550 000	608 229	491 253
Services rendus	5	582 180	635 872	600 548
Autres	6	1 452 275	7 325 957	1 554 310
	7	22 362 763	28 503 264	22 084 467
<b>Investissement</b>				
Taxes	8			
Quotes-parts	9			
Transferts	10		451 664	101 930
Autres	11			
	12		451 664	101 930
	13	22 362 763	28 954 928	22 186 397

Extrait du rapport financier, page S14

**SOMMAIRE DES CHARGES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

	Budget 2012		Réalizations 2012		Total	Réalizations 2011
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
Administration générale						
Évaluation	1		85 078		85 078	89 256
Autres	2	13 108 620	4 658 733	64 191	4 722 924	4 368 012
Sécurité publique						
Police	3		2 510 216		2 510 216	2 399 256
Sécurité incendie	4		1 363 772		1 363 772	1 347 022
Autres	5	862 110	806 521	30 408	836 929	909 051
Transport						
Réseau routier	6	3 185 828	2 744 491	389 618	3 134 109	3 336 257
Transport collectif	7		1 871 711		1 871 711	1 969 355
Autres	8	22 150	29 559	190 991	220 550	233 685
Hygiène du milieu						
Eau et égout	9	691 940	1 552 188	524 942	2 077 130	2 121 418
Matières résiduelles	10	493 740	781 897	13 426	795 323	1 037 393
Autres	11	60 450	70 182	16 921	87 103	105 287
Santé et bien-être	12		107 320		107 320	124 728
Aménagement, urbanisme et développement						
Aménagement, urbanisme et zonage	13	208 045	222 330	3 064	225 394	276 812
Promotion et développement économique	14		96 028		96 028	87 618
Autres	15		21 059	1 930	22 989	27 315
Loisirs et culture	16	2 293 280	2 566 438	91 803	2 658 241	2 626 896
Réseau d'électricité	17					
Frais de financement	18	618 700	679 405		679 405	672 497
Amortissement des immobilisations	19	1 289 000	1 327 294	( 1 327 294 )		
	20	22 833 863	21 494 222		21 494 222	21 731 858

Extrait du rapport financier, pages S28-1 à S28-3